



## COMPTE RENDU REUNION 1<sup>ère</sup> COMMUNION du 04/02/2021

Chers parents,

Faisant suite à notre rencontre avec l'abbé Boucly, il a été décidé de programmer 2 messes au lieu d'une étant donné l'effectif important de cette année (CM1 + CM2) et afin de répondre au mieux aux contraintes sanitaires (règles du brassage et de distanciation).

Nous vous transmettons ainsi les différentes dates et étapes qui vous permettront d'accompagner votre enfant vers la 1<sup>ère</sup> eucharistie.

Nous nous tenons disponibles pour toute demande de précision.

### **1) Les Messes :**

↳ SAMEDI 5 JUIN A 17h : CM2 A et CM2 B

↳ DIMANCHE 6 JUIN A 11h : CM1 et CM1/CM2

La jauge de la cathédrale est limitée en nombre de places assises. Nous pourrions accueillir 6 à 8 personnes par enfant maximum.

### **2) Remise des évangiles :**

↳ JEUDI 18 MARS à 8h45 à la cathédrale avec les 4 classes (sans les parents)

### **3) Temps fort de retraite : Nous avons besoin de parents pour nous aider à animer les différents ateliers**

↳ LUNDI 17 MAI : CM1 et CM1/CM2

↳ MARDI 18 MAI : CM2 A et CM2 B

### **4) Temps fort Parents/enfants :**

↳ VENDREDI 9 AVRIL à 18h à la cathédrale avec les 4 classes

### **5) Remise de la lettre et sacrement du pardon :**

↳ Semaine du 31 mai à la chapelle de l'école avec l'abbé Boucly

⊗ Les élèves qui ont déjà fait leur 1<sup>ère</sup> communion sont invités lors des messes du 5 et 6 juin (ils devront néanmoins nous le signaler par écrit). Ils seront intégrés dans un atelier spécifique durant le temps fort de retraite.

⊗ Les enfants auront un livret « Je prépare ma 1<sup>ère</sup> communion » avec Théobule pour préparer leur 1<sup>ère</sup> communion.

⊗ Lettre de demande : les enfants la rédigent avec leurs parents.

- 1) « Pourquoi je veux faire ma 1<sup>ère</sup> communion ? » L'enfant pourra ainsi lire sa réponse à l'abbé avant la confession.
- 2) Un Merci
- 3) Un pardon
- 4) Un s'il te plait

⊗ Une participation financière de 8€ est demandée pour la commande du livret et pour le fleurissement de l'église. Cette participation ne concerne pas les parents qui ont déjà versé cette somme l'année dernière (CM2). Pour les chèques qui ne sont plus valides un an après, nous vous demandons de les rétablir.

Cordialement,  
L'équipe de préparation